**Intervention BU au CM du en lien avec la délibération portant sur les délégations de l’organe délibérant au 1er adjoint dans sa période d’intérim …….**

Nous voterons favorablement cette délibération pour que s’exerce légitimement la continuité républicaine en l’absence momentanée du Maire à qui je présente mes souhaits de prompt rétablissement. Je connais les exigences de cette mission, la disponibilité qu’elle requiert et la nécessité d’être à 100% de son potentiel pour l’assumer.

Dans pareille circonstances, le premier adjoint prend naturellement le relais, un peu comme dans une équipe de relais sportif, quand le coureur transmet son énergie au relayeur dans le contexte d’une équipe qui montre ainsi la complémentarité de ses membres.

Je souhaite que cet intérim permette d’améliorer le fonctionnement de notre commune dans plusieurs domaines parmi lesquels trois me paraissent significatifs.

**Relations Ville – Communauté des Communes**

Au moment où dans le monde et en France, l’on parle davantage de murs que de ponts, je souhaite que des passerelles soient reconstruites entre la Communauté des Communes du Pays d’Oloron et des Vallées Béarnaises et notre commune. Il faut que la Ville d’Oloron retrouve au plus vite dans l’intercommunalité une place plus conforme à la responsabilité que lui confère son rôle de centralité, plus conforme à ses devoirs et à ses droits.

Les élus d’Oloron Sainte-Marie doivent au plus tôt regagner la confiance perdue des territoires environnants.

Mes déplacement en Nouvelle Aquitaine m’apprennent que les situations telles que celle que nous avons vécu en 2014 dans l’ex CCPO, quand le maire d’Oloron fut écarté de l’exécutif au bénéfice de votre serviteur, ces situations se sont partout améliorées en même temps que le climat s’apaisait. Partout … sauf ici où la confiance n’a pas été rétablie, c’est un euphémisme.

Le territoire dont Oloron est la porte d’entrée, la convergence, pâtit et pâtira de la mésentente palpable, affichée, proclamée de votre majorité bicéphale.

Votre seul et unique moment de concorde remonte à la semaine d’entre deux tours des municipales de 2014, pas sur un projet municipal, pas même sur un socle idéologique, juste pour gagner ce que vous avez réussi pour une poignée de voix.

Depuis c’est le vide, un couloir ténébreux résonnant de silences, de coups de sang, de coups de voix, de coups d’éclats…

Je souhaite que cet intérim permette que les relations entre les communes et notre Ville redeviennent plus sereines, plus efficaces, plus normales.

**Incendie de la tribune de Saint Pée**

Stabilité et sérénité, y compris quand soufflent les vents mauvais.

En accédant à l’action publique, les hommes et les femmes qui ont sollicité mandat de leurs concitoyens doivent diffuser confiance et espoir, courage et résilience, compassion et optimisme.

Le contraire en fait de ce que nous mette sous les yeux au quotidien celles et ceux qui diffusent en boucle l’agitation de la peur, du repli sur soi, de l’obscurantisme, de la vengeance…

J’ai détesté les images de la tribune d’Honneur de Saint Pée ravagée par les flammes. Saint Pée est sans doute u des endroits où j’ai passé le plus de temps. Le temps du bonheur de courir, de jouer au rugby, de coacher, d’enseigner…

Mais j’ai détesté aussi les propos que tus as prononcés et répétés Pierre SERENA, au nom de la Ville en tant qu’élu.

Des propos vindicatifs, accusateurs à l’égard des deux lycées de la plaine de Saint Pée, de leurs équipes de direction, de leurs équipes éducatives.

Passe encore que sur le coup de l’émotion le verbe puisse dépasser la pensée ; dans ces cas là, mieux vaut rester dans la retenue quand les micros se tendent.

Mais la réplétion de ces propos insultants, en l’absence du moindre élément rapporté par les enquêteurs entache l’honneur de ces établissements et met en péril leur attractivité.

Ton expérience de talonneur aurait du t’enseigner qu’il n’est plus opportun de relever la mélée, en tous les cas pas dans l’immédiateté ou dans la précipitation qui sont toujours mauvaises conseillères. C’est le meilleur moment de prendre un carton rouge !

**La majorité n’assure pas toutes les présidences des bureaux de vote pour les présidentielles**

**Absences chroniques au conseil communautaire**

Je terminerai par un dernier point qui me permettra de répondre publiquement à une sollicitation que m’ont transmise les services de la mairie.

Il se trouve que parmi les 25 élus de vos deux groupes majoritaires, 14 seulement ont fait part de leur disponibilité pour présider les bureaux de vote lors du 1er tour de l’élection présidentielle. C’est une première dans notre commune, d moins depuis que je siège dans son conseil municipal.

Les huit élus minoritaires se sont tous engagés pour être assesseurs en cette occasion, comme d’ailleurs pour les deux tours des élections législatives de juin.

Nous accepterons sans sourciller de pallier les carences citoyennes de votre majorité que ne sauraient excuser des raisons majeures qui s’abattraient sur 11 d’entre vous les mêmes jours.

Nous répondrons donc positivement à votre demande, dans les mêmes conditions que celles qui ont été proposées aux élus de la majorité qui ont exprimé leur préférence quant au bureau dans lequel ils souhaitent présider.

Cet épisode m’amène à souhaiter que cet intérim permette d’enclencher une appropriation plus citoyenne du rôle des élus chez celles et ceux qui – ils et elles se reconnaîtront – font preuve d’une légèreté affligeante par leur manque flagrant d’assiduité dans cette instance et davantage encore lors des conseils intercommunautaires.

Cela étant dit, c’est bien naturellement que nous voterons cette délibération, même si lors de la séance d’installation du Conseil Municipal le Maire avait de manière si instante clamé, infligé, qu’en cas d’absence un autre adjoint serait son remplaçant.

Je souhaite que cet intérim soit accompli avec fermeté et efficacité, pour le bien de notre commune.